

CHANCELLERIE MUNICIPALE

27 décembre et 3 janvier
Marchés supprimés les deux mardis

En raison de la période des fêtes, les deux marchés hebdomadaires des mardis 27 décembre et 3 janvier sont exceptionnellement supprimés. Ceux des vendredis 30 décembre et 6 janvier sont par contre maintenus; les commerçants habituels ont tous annoncé leur présence. (cha)

Saint-Imier, le 23 décembre 2022